

---

Adresse du conseil général et de l'agent national du district de Donchery (Ardennes), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général et de l'agent national du district de Donchery (Ardennes), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 198;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21359\\_t1\\_0198\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21359_t1_0198_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

vous avés adoptée dans vôtre séance du 18 vendémiaire; c'est un nouveau service que vous venés de rendre à la Patrie. Vous avez fixé d'une manière éclatante les principes autour desquels tous les françois doivent se râlier; vous avés proclamé la nécessité du gouvernement révolutionnaire jusqu'à l'entière destruction de tous les ennemis de la révolution et vous en avés en même temps posé les bases d'une manière sure, vous en avés prescrit la règle avec précision; fidèles à la mission que nous avons reçue d'en exécuter les mesures, c'est dans vos principes que nous chercherons la règle de nôtre conduite.

Vous avés rappelé à tous les françois que leur liberté et leur bonheur dependoient de leur union avec vous; vous avés signalé les véritables amis de la liberté avec lesquels nous devons nous reunir pour la deffendre, et ces hypocrites en patriotisme que nous devons surveiller parce que leur dessein secret est de la détruire.

Vous avés juré que vous restérés au poste difficile que le peuple vous a confié pour le sauver avec autant de courage que nos braves freres d'armes restent aux armées qui font respecter au dehors la puissance de la france.

Vous avez rendu hommage aux vertus guerrieres qui forment les héros, aux vertus domestiques qui forment le citoyen.

Toutes ces vérités consolantes ont porté la joie dans le coeur de tous les françois, réveillé le courage dans tous les fonctionnaires publics chargés de coopérer à l'action du gouvernement.

Les annoncer à nos concitoyens, les répandre dans toutes les communes, dans toutes les reunions de patriotes, dans toutes les familles, en développer l'esprit, en faire triompher les principes, telle sera nôtre étude et le bût de nos travaux.

Ainsi nous repondrons à la confiance de nos concitoyens et à la vôtre, ainsi nous acquitterons nôtre patrie de la dette de toute la République envers ses représentans.

*Suivent neuf signatures  
dont celle de l'agent national.*

c'

[*Le conseil général et l'agent national de la commune de Donchery à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (30)

Liberté, Égalité, Revolution.

Séance publique du 28 vendémiaire l'an 3<sup>ème</sup> de l'ère Républicaine.

L'agent national près la commune de Donchery au conseil général assemblé.

Ce jour est sans contredit le plus beau de ma vie, vu qu'il m'appelle auprès de vous pour y remplir une tâche bien douce et bien conforme à mes sentimens qui sont de vous exprimer mon

respectueux et inviolable attachement à la Convention nationale, envers laquelle vous êtes redevable du salut de la République; pourquoi je vous invite de tracer de suite, en peu de mots les expressions verbales et pleines d'entousiasme dont vous avez tant de fois fait retentir cette salle et spécialement le jour d'hier en lisant son adresse au peuple.

LAGRIVE.

Le conseil général de la commune dudit Donchery, en approuvant le requisitoire de l'agent national et pénétré du même zèle, arrête à l'unanimité l'envoi de l'adresse qui suit.

Adresse à la Convention.

Pères de la Patrie

C'en étoit fait de la liberté, la République alloit périr sans le triomphe du neuf termidor; mais vous veilliez à nos destinés et Robespierre n'est plus. D'un mot vous avez brisé le sceptre meurtrier de ce nouveau tiran et le coup dont vous l'avés frappé a atteint jusqu'au dernier de ses complices : en vain ils s'agitent encore sous la main puissante qui les comprime; en vain sous tous les masques et toutes les formes ils voudroient continuer leur chef et ses crimes; ils sont signalés; le passé leur imprime un caractère ineffaçable et la massue nationale aura bientôt abbatu la dernière tête de l'hydre. Dans l'attente de cette vengeance éclatante due à la vertu et à l'innocence egorgée, votre adresse consolante est pour nous l'aurore du bonheur en nous offrant le remede à tous nos maux, instruis à votre voix et par l'expérience nous ne serons plus trompés, ni égarés, nous ne croirons qu'à la vertu et aux principes sublimes que vous venez de proclamer. Anathème à quiconque (fut-il l'apotre même de la liberté) viendrait nous parler un autre langage que celui de votre adresse immortelle. Elle assure à jamais la liberté, la vie, la propriété du citoyen et arrache à l'immortalité tous les moyens d'y porter atteinte.

Inséparablement unis à la représentation nationale et à ses principes, associés à ses périls et à sa gloire; comme elle nous voulons le regne des vertus avec la loi revolutionnaire, avec elle nous exécrons à jamais ces restes impurs de toutes les factions terrassées qui voudroient aujourd'hui les ressusciter par le sang et la terreur; ces tirans atroces qui ne commandoient à des hommes libres qu'au nom de l'échafaud, qui faisoient un crime à notre malheureux département de sa première et trop courte tranquillité, qui reprochoient à notre commune paisible et revolutionnaire de ne leur offrir ni arrestations, ni victimes. La guerre à mort que votre adresse leur declare et les principes consolants qu'elle consacre, présage au peuple, à l'innocence et à la vertu que ses maux ont passé avec le règne du crime et qu'enfin son bonheur est irrevocablement à l'ordre du jour.

Vive la République, Vive la Convention.

*Suivent treize signatures ainsi que celles des 44 citoyens présents à la séance.*